

MODALITÉS DE COLLECTE DES DÉCHETS

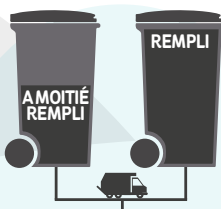
GUÉRET

À PARTIR DU 01/02/2024



→ **Je sors mon bac la veille du jour de collecte**

et je le rentre après le passage de la benne



Même prix

Le calcul se fait par levée/dépôt et non au poids de la poubelle

→ Je sors mon bac quand il est plein !



Débords et apports ponctuels

Hors des jours de collectes

→ j'utilise ma carte pour accéder aux contenants collectifs.



Ma carte

→ je ne la perds pas !

→ je déménage, je la laisse dans le logement



Jours fériés

→ se reporter au calendrier de collecte (téléchargeable sur www.evolis23.fr > Mon jour de collecte)

Les ordures ménagères doivent être présentées **en sacs** et déposées dans le contenant des **ordures ménagères**,
Les déchets recyclables doivent être déposés, **en vrac**, dans le contenant des **déchets recyclables**.

Impossible de rentrer les bacs hors des jours de collecte ?

Vous pouvez y installer un cadenas. Dans ce cas, attention, pour que le bac soit collecté, il faut enlever le cadenas et la chaîne du bac ! Si la chaîne et/ou le cadenas sont présents sur le bac (fixés ou attachés à la poignée par exemple), le bac ne sera pas vidé.

>> tutoriel sur www.youtube.com/@evolis2394

Les bacs sont la propriété d'Evolis 23. Ils sont affectés à une habitation.
Si je déménage, je les laisse sur place.

Grève ? Interruption de collecte pour travaux ? Fermeture exceptionnelle des déchèteries ?

Restez informés de l'actualité d'Evolis 23 sur facebook :



Flashez pour vous rendre sur la page facebook d'evolis 23

Vous êtes professionnel ? Vous pouvez disposer de conditions de collecte particulières, renseignez-vous.



Changement de volume de bac, perte de carte, suivi de consommation, ...

Toutes les démarches sur **www.evolis23.fr**



MÉMO-TRI

MÉMO-COMPOST

EN DÉCHÈTERIE

CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT

À TRIER



POTS ET BOUTEAUX EN VERRE



BOUTEAUX EN VERRE



À TRIER

NOUVEAU



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

TOUS LES PETITS EMBALLAGES EN METAL



EMBALLAGES EN METAL



À JETER

UN DOUTE ?
CONTACTEZ VOTRE
COLLECTIVITE.



ORDURES MENAGERES

EN SAC BIEN FERMÉ



TEXTILES
VÊTEMENTS, LINGES DE
MAISON, MAROQUINERIE, ...



BIODÉCHETS
ÉPLUCHURES, PLANTES,
RESTES, ...



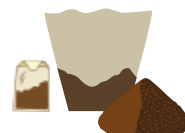
Un doute ? Une question ?

→ Téléchargez le guide du tri ←
www.evolis23.fr/



achats responsables, gestes anti-gaspillage, réemplois, réparations, dons, ...

Et je retrouve tous les gestes sur la
prévention des déchets sur
www.evolis23.fr



Marc et
filtres à café,
sachet de thé



Plantes
d'intérieur



Coquilles d'oeuf
bien émiettées



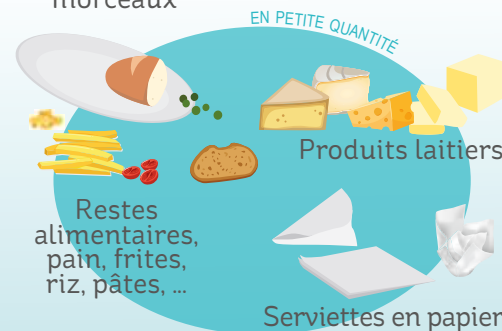
Epluchures, restes de
fruits et légumes



Pelures d'agrumes
coupées en petits
morceaux



Fleurs



EN PETITE QUANTITÉ

Produits laitiers

Restes
alimentaires,
pain, frites,
riz, pâtes, ...

Serviettes en papier



Pour réduire
ma poubelle
d'ordures ménagères...
...je composte



Métaux



Gravats/inertes



Déchets verts



Huiles moteurs
et de vidange



Aérosols, pots de
peintures et de
vernis, solvants
(white spirit, etc).



Piles



Encombrants



Déchets électriques
et électroniques



Bois



Batteries
automobiles et
autres.



Lampes



Gros cartons

>> Retrouvez les horaires et toutes les
informations sur les déchèteries sur le site
internet d'Evolis 23.
www.evolis23.fr/

DONNEZ UNE SECONDE
VIE AUX OBJETS !

Réutiliser des objets déjà utilisés,
réparer des objets cassés et leur
donner une seconde vie... voilà
un moyen de réduire à la source
la production de déchets.
Déposez vos objets réparables
ou en état de fonctionner dans
le caisson RECYCLABULLE à la
déchèterie et rendez-vous dans
les magasins:

> La Souterraine

13 rue Hyacinthe Montaudon
05 55 99 27 95

> Guéret

33 route de Cher de Prat et rue Rollinat
05 55 41 49 83



LES CONTENANTS COLLECTIFS

» Des contenants réservés à des zones résidentielles : pour les habitants du centre-ville et des zones d'habitat collectif qui ne peuvent pas stocker de bacs individuels chez eux.

» Des contenants accessibles à tous les Guérétois : de façon ponctuelle, pour les productions exceptionnelles de déchets (fête familiale, départ en vacances, résidence secondaire, ...).

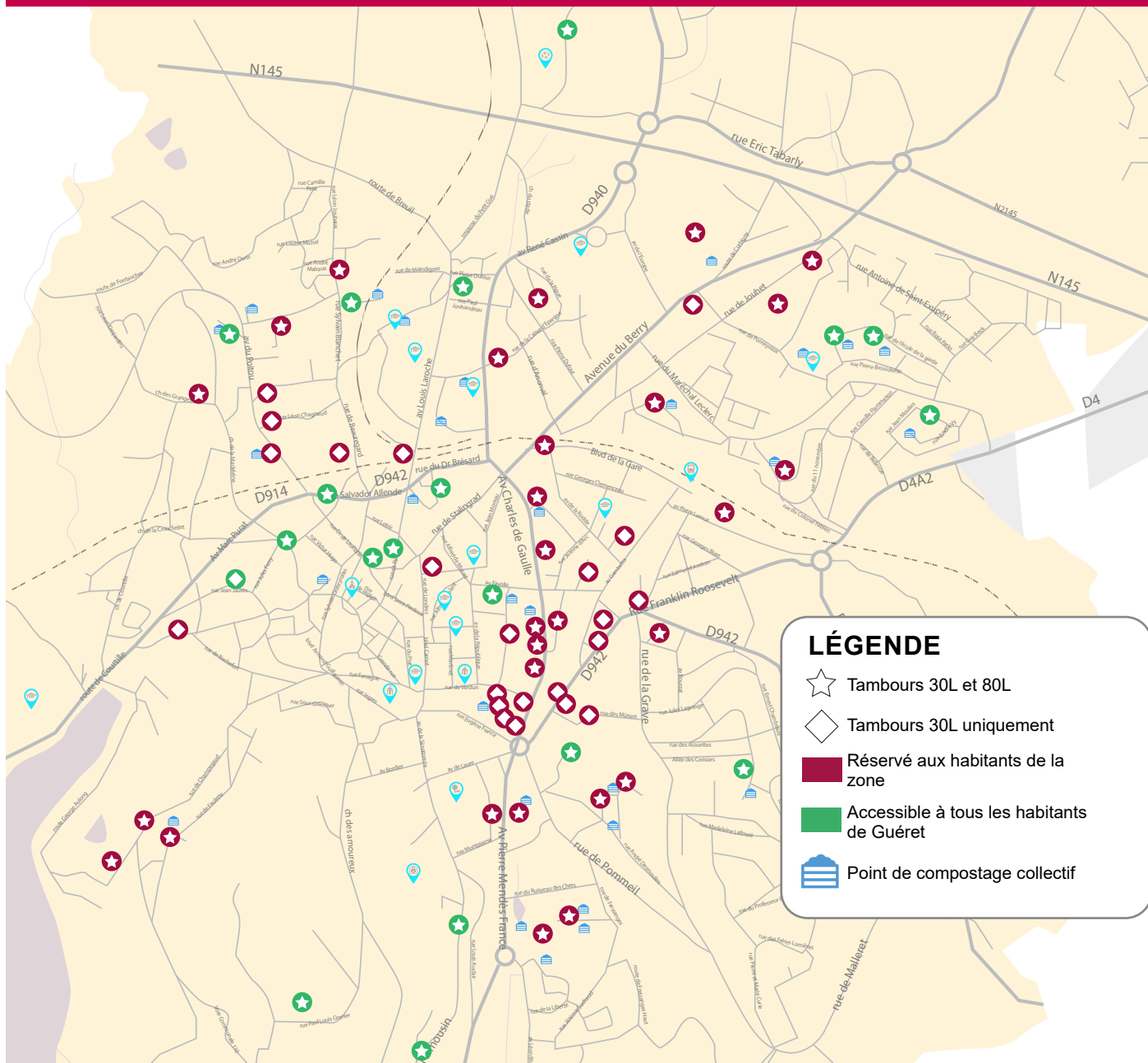
» Le centre ville : colonnes enterrées (attention la taille du tambour est indiquée sur la colonne)

» Les autres zones d'habitats collectifs : contenants aériens (sacs de 30L ou 80L max, la taille du tambour est indiquée sur le contenant).

Une carte d'accès est indispensable pour utiliser les contenants collectifs

Faire sa demande de carte (et/ou bacs) :

→ www.evolis23.fr/ ←

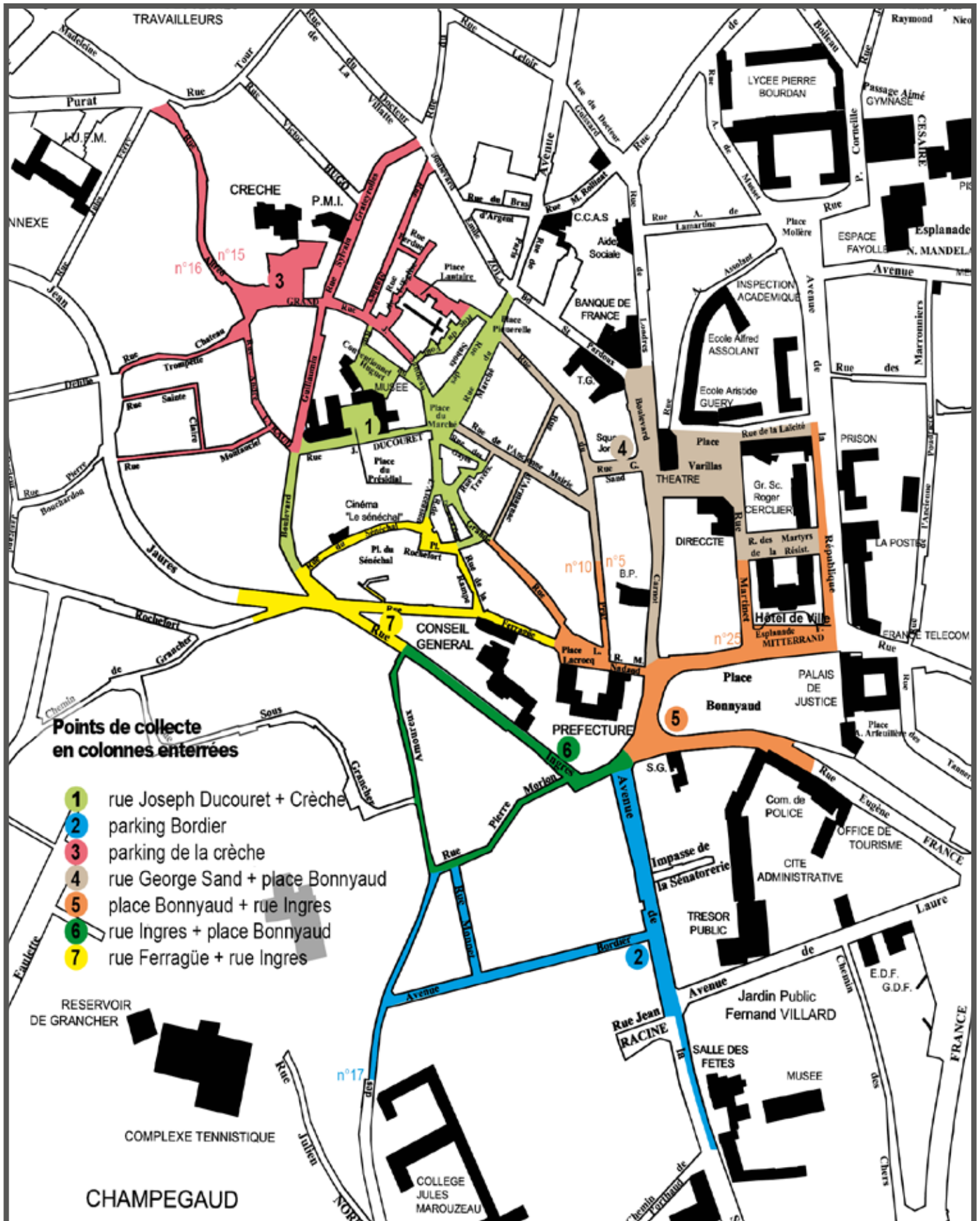


Ces emplacements sont indicatifs et peuvent être soumis à des évolutions au fil du temps.

Pour connaître les emplacements à jour, rendez-vous sur : www.evolis23.fr/

Zone hyper centre-ville

collectée en colonnes enterrées



Double affectation

Les habitants associés aux points 1,4,5,6 et 7 bénéficient d'une double affectation : une affectation principale, mais aussi une secondaire, en cas de besoin.

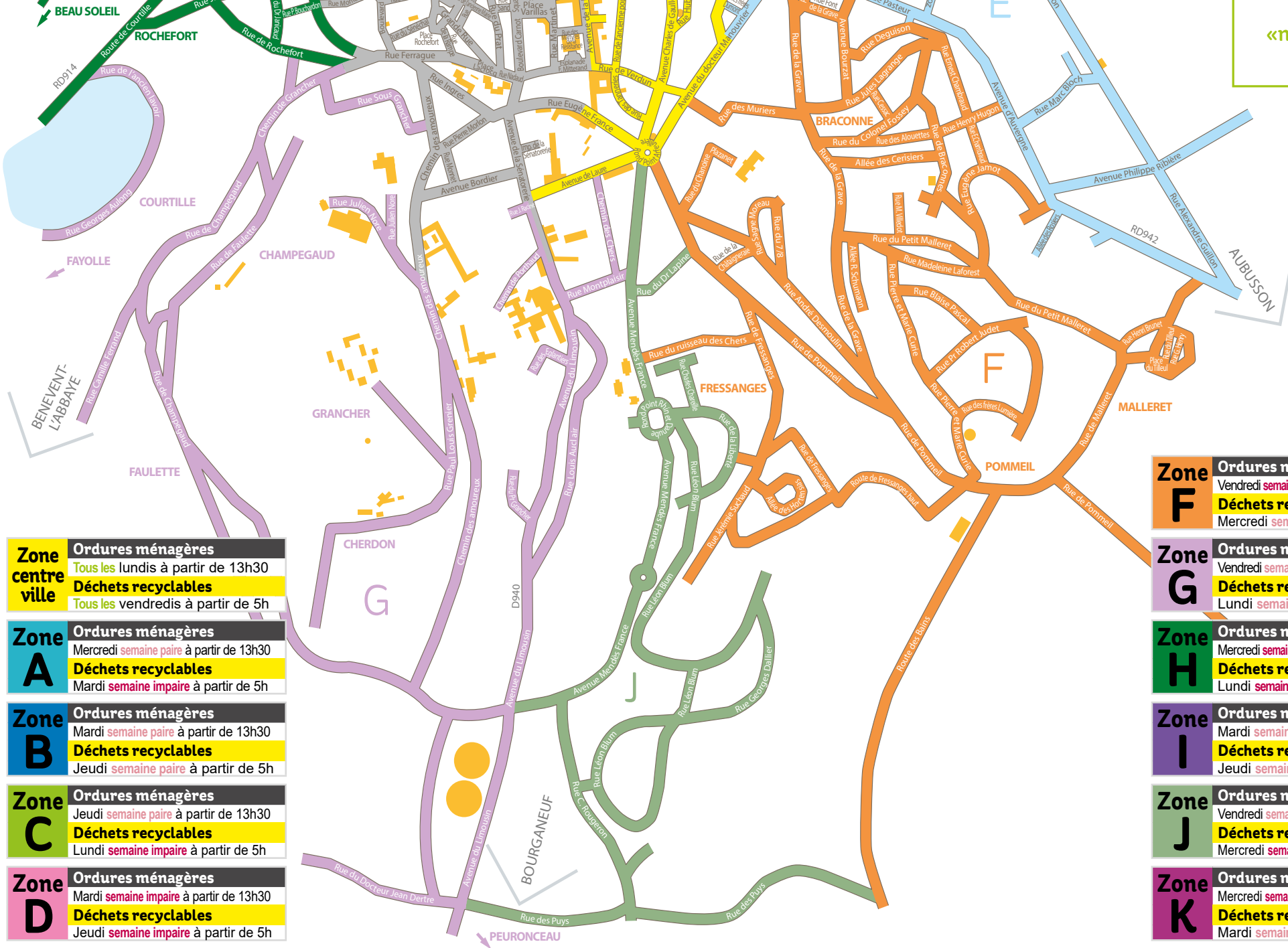
GUÉRET

les jours de collecte



Retrouvez le
calendrier de collecte
correspondant
à votre zone sur
www.evolis23.fr

rubrique
«mon jour de
collecte»



Zone centre ville	Ordures ménagères Tous les lundis à partir de 13h30 Déchets recyclables Tous les vendredis à partir de 5h
Zone A	Ordures ménagères Mercredi semaine paire à partir de 13h30 Déchets recyclables Mardi semaine impaire à partir de 5h
Zone B	Ordures ménagères Mardi semaine paire à partir de 13h30 Déchets recyclables Jeudi semaine paire à partir de 5h
Zone C	Ordures ménagères Jeudi semaine paire à partir de 13h30 Déchets recyclables Lundi semaine impaire à partir de 5h
Zone D	Ordures ménagères Mardi semaine impaire à partir de 13h30 Déchets recyclables Jeudi semaine impaire à partir de 5h
Zone E	Ordures ménagères Jeudi semaine impaire à partir de 13h30 Déchets recyclables Mardi semaine paire à partir de 5h



Paire ? Impaire ?

Cela correspond au numéro de la semaine dans l'année (de 1 à 52).
La première semaine de l'année est impaire et la deuxième est paire, etc...

Zone F	Ordures ménagères Vendredi semaine impaire à partir de 13h30 Déchets recyclables Mercredi semaine paire à partir de 5h
Zone G	Ordures ménagères Vendredi semaine paire à partir de 13h30 Déchets recyclables Lundi semaine paire à partir de 5h
Zone H	Ordures ménagères Mercredi semaine impaire à partir de 13h30 Déchets recyclables Lundi semaine impaire à partir de 5h
Zone I	Ordures ménagères Mardi semaine paire à partir de 13h30 Déchets recyclables Jeudi semaine paire à partir de 5h
Zone J	Ordures ménagères Vendredi semaine paire à partir de 13h30 Déchets recyclables Mercredi semaine impaire à partir de 5h
Zone K	Ordures ménagères Mercredi semaine impaire à partir de 13h30 Déchets recyclables Mardi semaine paire à partir de 5h
Zone colonnes enterrées	Zone en colonnes enterrées, pas de passage de la benne de collecte